

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

1. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

2. OBJET DU CONTRAT CADRE

REPRISES DE CONCESSIONS FUNERAIRES

jusqu'au 31 décembre 2017 - Cimetière d'Avallon

Contrat cadre mono-attributaire à bons de commande :

Le contrat est mono-attributaire, passé à prix unitaire et réglé selon le mode de l'accord-cadre à bons de commande.

↳ Montant maximum du contrat cadre : 20.000 € TTC

3. PROCEDURE DE PASSATION

Contrat cadre mono-attributaire à bons de commande passé selon la procédure adaptée (articles 27 – 78 – 79 – 80 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

4. LIEU D'EXECUTION

Cimetière d'Avallon 89200

5. VARIANTE ET PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRE

Les variantes sont interdites. Pas de prestation supplémentaire (option)

6. ALLOTISSEMENT - TRANCHES

Les travaux sont répartis en un lot unique. Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

7. DUREE DU CONTRAT

A compter de la date de réception de la notification jusqu'au **31 décembre 2017**

8. DELAI D'EXECUTION

Indication sur chaque bon de commande

9. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

SEPTEMBRE – OCTOBRE 2017

10. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

11. JUSTIFICATION ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES

Détail figurant au règlement de la consultation

12. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

13. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

Le contrat sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques..... 40 points
- Valeur technique de l'offre et plannings d'exécution 60 points

14. RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

MAIRIE D'AVALLON – Service Cimetière –

Albane GUERREAU ☎ 03.86.34.42.41 - email : albane.guerreau@ville-avallon.fr

OU : MAIRIE D'AVALLON – Services Techniques

Bernard RAPPENEAU ☎ 03.86.34.93.25 – email : servicestechniques@ville-avallon.fr

15. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Ville d'Avallon - Service Achats – Marchés Publics

37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17

e-mail : marchespublics@ville-avallon.fr

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention

**REPRISE CONCESSIONS CIMETIERE – PROGRAMME 2017 –
*ne pas ouvrir***

Consultable et téléchargeable et dépôt d'offre par voie électronique

www.e-bourgogne.fr réf. **REPRISECIMETIERE2017**

16. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

18 septembre 2017 à 17 h 00

17. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22 rue d'Assas – 21000 DIJON

18. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

10 août 2017